CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

LIBERTÉ. ÉGALITÉ.

A Arras, le 28 thermidor, l'an 5 de la République française, une et indivisible.

Les administrateurs du département du Pas-de-Calais, au Conseil des Cinq-cents.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

Nous vous adressons copie de notre réponse à la lettre du général de division, chef de l'état major de l'armée d'Italie, Alexandre Berthier, qui contient, et le détail de ce qui avoit eu lieu le 26 messidor dernier, correspondant à l'anniversaire du 14 juillet, et les diverses délibérations des armées. Nous y avons manifesté les sentimens de nos cœurs : nous nous flattons que ce sont ceux de tous les amis de la Constitution.

Les administrateurs du département du Pas-de-Calais.

Signé, LINCQUE, *président*; LEDUCQ, P. LEROY, SAINTE-BEUVE, A. PAPEGAY; PAMART, *secrétaire en chef*.

A

Arras, le 28 Thermidor de l'an 5 de la République.

Les administrateurs du département du Pas-de-Calais, au Citoyen Alexandre Berthier, général de division, chef de l'état-major de l'armée d'Italie.

Citoyen Général,

Votre lettre du 13 de ce mois nous est parvenue avec le détail de tout ce qui s'est passé dans les divisions de l'armée d'Italie, le 26 messidor dernier, anniversaire du 14 juillet 1789.

Pourquoi les sentimens d'admiration, de reconnoissance, qu'il est si naturel d'éprouver au nom seul de la brave armée d'Italie, de son chef immortel, de tout son état-major, ont-ils été interrompus par les regrets dont le vrai patriote, le sincère ami des lois, l'homme étranger à tous les partis, ne peut se garantir en voyant que l'on cherche à égarer cette armée victorieuse, en lui peignant la France déchirée impunément par ses plus cruels ennemis?

Intrépides soldats, vous avez garanti la liberté dans son berceau contre le despotisme puissant encore.

« La Liberté, ce colosse redoutable aujourd'hui, n'a » plus à craindre les efforts des ennemis extérieurs et » intérieurs.

» C'est le désespoir de quelques individus isolés, dé- » guisés sous divers masques, de ne pouvoir la ren- » verser, qui les porte à se remuer en tous sens, pour » arrêter par des manœuvres sourdes sa marche impo- » sante et rapide. »

Ces monstres, pour qui la paix et la tranquillité publique sont les tourmens les plus cruels, avoient choisi le moyen le plus sûr pour parvenir à leur but.

Dire à des soldats tout couverts de cicatrices glorieuses en défendant la liberté, à des soldats vainqueurs



des puissances les plus redoutables de l'Europe : « Tandis » que vous jouissez, à l'ombre de cette liberté chérie, » du prix de vos victoires incalculables, les Français » eux-mêmes vous préparent des fers ; vous ne ren- » trerez dans vos foyers que pour gémir sous la verge » despotique que vous avez brisée dans d'innombrables » mains ; ces lauriers qui ceignent vos fronts leur seront » arrachés, et vous les courberez de nouveau sous un » joug odieux »... n'est-ce pas les irriter fortement? n'est-ce pas les porter aux actes les plus meurtriers ?

Soldats, nous le jurons sur vos armes, destinées à frapper tous les despotes, sous quelque forme qu'ils se présentent ; non, on ne cherche pas à anéantir la liberté ; non, nous ne sommes point assez lâches pour tendre une main suppliante à nos ennemis.

Comme vous, nous sommes disposés à mourir, pressés autour de la Constitution, cette arche sacrée qui seule assure notre bonheur.

Nous publierons à haute voix que, le 26 messidor dernier, anniversaire du 14 juillet, l'armée d'Italie joignoit à nos voix, à nos voeux, ses vœux et sa voix pour jurer haine à la royauté, à l'anarchie, amour, attachement inviolable à la Constitution de l'an 3.

Mais, nous vous l'annonçons avec courage, nous ne publierons pas ces adresses, ces délibérations inconstitutionnelles qui cherchent à répandre des soupçons injustes sur nos mandataires, à diviser les autorités constituées.

Nous ne voulons pas afficher des actes illégaux que l'on vous a surpris : que ne pouvons-nous les ensevelir dans un éternel oubli !

Auguste Liberté, qui avez vous-même tracé les articles de la Constitution de l'an 3, vous avez gémi amèrement quand vous vîtes que vos propres soutiens la violoient ; vos gémissemens ont pénétré jusqu'à nos cœurs ; nous nous sommes levés spontanément pour défendre votre ouvrage, pour vous venger..... mais nous n'avons plus vu d'ennemis...... Les soldats français peuvent être égarés ;

mais la voix de la raison, mais la voix de la vérité, les rallient toujours sous l'étendard de la Liberté.

Citoyen général, nous vous transmettons nos sentimens en hommes libres, nous desirons que l'armée les connoisse ; ils ne sont pas, nous en sommes sûrs, étrangers aux cœurs des conquérans de l'Italie.

Nous ne reconnoîtrons jamais de pouvoirs isolés. Le Corps législatif, le Directoire, ne font qu'un quand il s'agit de notre bonheur ; les mêmes sentimens les conduisent au même but, les voies seules peuvent être différentes. Le peuple, les armées, défendront le gouvernement républicain.

Toutes les passions, tous les partis, s'abaisseront devant notre Constitution, toujours ferme au milieu des vents que soufflent des bouches impures pour tenter de l'ébranler.

Les administrateurs du département du Pas-de-Calais.

Signé, LINCQUE, *président;* A. PAPEGAY, LEDUCQ, LEROY, SAINTE-BEUVE; et PAMART, *secrétaire en chef.*

Pour copie conforme, *signé*, PAMART, *secrétaire en chef.*

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Thermidor an 5.